

Charte du réseau

1. Objet

Le réseau AFDL a pour objectif de :

- mutualiser des outils numériques
- partager des expériences et de réflexions
- soutenir la gestion et la vie des SEL

2. Valeurs

Le réseau s'inscrit dans une démarche de respect du logiciel libre, favorisant la transparence, le partage et l'autonomie des utilisateurs.

3. Adhésion

Peuvent adhérer, en accord avec la présente charte, les SEL situés en France en tant qu'associations actives ou en projet, ainsi que les selistes (ou selien·e·s) à titre individuel. L'adhésion au réseau n'impose aucun outil technique et repose sur une démarche volontaire de coopération.

4. Mutualisation

Le réseau peut organiser :

- le partage de frais (hébergement, développement)
- la mise en commun de ressources
- des actions collectives et de découvertes de logiciels

5. Vie du réseau

Les membres participent, selon leurs disponibilités :

- A la vie du réseau
- Au partage d'expérience utiles aux autres SEL
- Au développement d'outils web pour tous ou spécifiquement pour AFDL appli

6. Outil AFDL appli



AFDL
L'appli qui nous relie
fait circuler les talents
et tisse la confiance !

AFDL propose une plateforme d'échanges basée sur WordPress et des extensions spécifiques :

- proposée librement et gratuitement
- peut être adoptée partiellement ou totalement
- permet aux SEL d'échanger plus facilement entre eux grâce à des outils compatibles